



REPORTAGE

Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)

VOLUME 52, N° 06

FÉVRIER 2021



Natacha Blanchet
Présidente
natacha.blanchet@segp.ca

Bonne semaine les profs!

Merci, enseignantes du Grand-Portage,
Merci, enseignants du Grand-Portage,
Cette première semaine de février est votre semaine,
Cette semaine souligne tout votre mérite,
Cette semaine vous rend vos lettres de noblesse.



Noblesse, car vos actions quotidiennes font la différence pour plusieurs jeunes,

Noblesse, car chacun de vos petits miracles réalisés auprès d'élèves dans le besoin améliore leur cheminement.

Chaque matin, vos petits mousses, par leur réplique inattendue, vous surprennent,

Chaque période, votre soutien et votre dévouement pour vos adolescents font en sorte qu'ils seront mieux outillés et plus solides pour former la génération future.

Jour après jour, année après année, vous, titulaire, enseignante, enseignant, enseignant spécialiste, orthopédagogue, êtes la référence sur qui les élèves peuvent compter.

Vous formez ces jeunes qui seront la génération de demain et sur qui est fondée l'éducation.

L'éducation, un des piliers de notre société,

L'éducation dont vous, enseignantes et enseignants, en êtes les fondations.

Fondations à la fois solides, articulées, inventives, énergiques, impliquées, imaginatives, créatives.

Pour toutes ces raisons, enseignantes et enseignants du Grand-Portage, soyez fières et fiers de ce que vous réalisez au quotidien, de ce que vous réalisez année après année.

Petite pierre par petite pierre, vous construisez les êtres qui seront l'avenir du Québec, avenir que nous nous souhaitons plus responsables, plus mobilisés pour un avenir viable et un monde meilleur.

Bonne semaine les profs !

Natacha Blanchet

DANS CE BULLETIN

Assemblée générale des membres—Résultats du vote	2	Appel de projets de la Caisse Desjardins de l'Éducation	7
Les membres de la CSQ votent en faveur de la grève à 73 %	3	Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	8
Adoption du projet de loi n° 51	4	Rappel du concours des pages couvertures Efficom 2021-2022	8
Quelques dates importantes	5	Visite à votre école en mode virtuel	9
Capsule du comité du personnel à statut précaire et des jeunes	6	Au calendrier en février et en mars	9
Fonds FTQ, s'investir pour une meilleure société	7		

Assemblée générale des membres 26 janvier

Résultats du vote en mode virtuel

Pour donner suite à notre assemblée générale virtuelle tenue le 26 janvier dernier durant laquelle nous avons présenté l'état de la mobilisation et de la négociation actuelle avec le gouvernement, les 470 enseignantes et enseignants membres du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) présents se sont prononcés.

Voici les résultats pour les propositions qui ont été votées sous la supervision de scrutatrices nommées en début d'assemblée :

Proposition 1

« Je mandate le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) à déclencher une grève légale jusqu'à l'équivalent de cinq jours, à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou sur une base nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation. »

CSS Kamouraska–Rivière-du-Loup		CSS Fleuve-et-des-Lacs	
Pour	41 %	Pour	42 %
Contre	56 %	Contre	54 %

Proposition 2

« Je mandate le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) à se rallier au mandat obtenu par la majorité des affiliés CSQ en déclenchant une grève légale jusqu'à l'équivalent de cinq jours à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation. »

CSS Kamouraska–Rivière-du-Loup		CSS Fleuve-et-des-Lacs	
Pour	64 %	Pour	67 %
Contre	33 %	Contre	30 %

Ce résultat signifie que les membres du SEGP (CSQ) ne désirent pas la grève, mais que si la majorité au national sort en grève, que les enseignantes et les enseignants du SEGP (CSQ) seront solidaires de la décision des 200 000 membres de la CSQ. Lors de cette soirée importante, vous avez été plusieurs à dire que vous étiez exaspérés de la situation qui prévaut et que vous voulez que ça bouge aux tables de négociation, mais que la situation de pandémie rend la mobilisation difficile actuellement.

En février, les syndicats affiliés à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) feront le point sur la situation des négociations ainsi que sur les mandats reçus. Nous vous tiendrons au courant des développements, surveillez nos publications courriel et notre page Facebook.

Rappelons que les demandes de la FSE et de la CSQ réclament, pour le personnel enseignant, notamment des améliorations significatives en ce qui concerne la composition des classes et les services aux élèves en difficulté. Elles exigent aussi un allègement de la tâche, de meilleurs salaires, de meilleures conditions d'entrée dans la profession et moins de précarité. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y assister, des documents à consulter se retrouvent sur notre site Internet www.segp.ca, sous l'onglet [Dossiers/Mobilisation](#).



Nous profitons de l'occasion pour remercier les membres présents de leur participation.

Salutations syndicales,

Natacha Blanchet



INFO-NÉGO



1^{er} février 2021 • Volume 4 | Numéro 28

Les membres de la CSQ votent en faveur de la grève à 73 %

Lors d'un conseil général des négociations tenue le 31 janvier dernier, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a dévoilé avec fierté que ses membres ont appuyé à 73 % la tenue d'une grève. Les assemblées s'étant déroulées, dans les dernières semaines, aux quatre coins du Québec, en virtuel et dans le respect des consignes de la Santé publique, chaque syndicat membre de la CSQ devait se prononcer sur un mandat de grève équivalant à cinq jours à exercer au moment jugé opportun. Les 11 et 12 février prochains, les membres de la CSQ se réuniront en instance afin de déterminer les modalités entourant la mise en œuvre de ce mandat.

Une décision réfléchie et mesurée

C'est précisément parce que nos 125 000 membres ont à cœur la défense des services à la population, de ceux à leurs élèves, à leurs étudiants et à leurs patients qu'ils appuient la grève et revendiquent plus de ressources.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que les membres envisagent la grève, moyen de pression ultime, mais cette solution s'impose devant la fermeture totale du gouvernement aux tables de négociation du secteur public. Cela fait des années que les appels à l'aide, les dénonciations et les cris de détresse sur le terrain sont ignorés par le gouvernement. Malgré les promesses de la Coalition avenir Québec (CAQ), qui se sont accumulées au fil des ans, les tables de négociation doivent faire face à l'intransigeance du gouvernement de François Legault, qui, fondamentalement, voit les services publics comme des dépenses plutôt que des investissements.

Un appel aux élus

La CSQ continue de dénoncer le statu quo qui perdure aux tables de négociation avec des offres gouvernementales qui, tout en étant inflexibles, ne permettent pas de répondre aux besoins, sur le terrain, des écoles, des cégeps, des centres et des établissements de santé. À l'aube de la rentrée parlementaire, ce résultat de vote envoie un message très clair au gouvernement et lance un appel à l'ensemble des élus à porter la voix de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la santé.

Au quotidien, les membres de la CSQ vivent une crise sans précédent en ce qui concerne leurs conditions de travail à cause de l'austérité des dernières années, qui a poussé nos écoles, nos cégeps, ainsi que nos centres et nos établissements de santé à leur limite. Alors que la pandémie met en lumière l'incapacité du système à satisfaire les besoins, le gouvernement n'offre aucune réponse structurelle aux problèmes de fond vécus depuis trop longtemps, qui rendent malade ou qui causent des démissions. Les travailleuses et les travailleurs n'en peuvent tout simplement plus de porter à bout de bras leurs établissements par manque de ressources, trop souvent au péril de leur santé.

La CSQ continuera à porter le message de nos membres : il faut que ça change maintenant!

Source : CSQ



Michel Bergeron
Conseiller en relations
du travail
michel.bergeron@segg.ca

Adoption du projet de loi n° 51

Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale (RQAP) afin de favoriser la conciliation famille-travail

Le projet de loi 51 a été adopté le 27 octobre 2020. Il apporte des modifications intéressantes qui sont mises en application à divers moments.

Voici quelques faits saillants de ces modifications et les moments de mises en vigueur :

À compter du 29 octobre 2020

- ✘ Les prestataires (incluant pendant les prestations de maternité) pourront recevoir un revenu de travail en même temps que des prestations du RQAP, pourvu que le total n'excède pas le revenu hebdomadaire moyen. Le cas échéant, la portion excédentaire est alors déduite de la prestation du RQAP.
- ✘ En cas de décès d'un enfant pour lequel le parent est admissible à des prestations de paternité, parentales ou d'adoption, les prestations seront versées jusqu'à la fin de la deuxième semaine suivant celle du décès, si le nombre maximal de prestations ainsi que la période de prestations ne sont pas atteints.



Adoptions à compter 1^{er} décembre 2020

- ✘ Pour les adoptions exigeant un séjour hors Québec, la période de prestations peut débuter 5 semaines avant l'arrivée de l'enfant (actuellement 2 semaines).

Naissance ou adoption à compter du 1^{er} janvier 2021

- ✘ Ajout de 4 semaines de prestations lors du partage par les deux parents de 8 semaines de prestations partageables dans le régime de base. Dans le régime particulier, il y a ajout de 3 semaines de prestations parentales quand chacun des deux parents a reçu 6 semaines de prestations partageables.
- ✘ Lors d'une naissance ou d'adoptions multiples, ajout de 5 semaines de prestations parentales exclusives à chacun des parents dans le régime de base (3 semaines dans le régime particulier).
- ✘ Ajout de 5 semaines de prestations exclusives lors d'adoption dans le régime de base (en plus des 32 semaines partageables). Pour le régime particulier, ce sont 3 semaines de prestations exclusives qui s'ajoutent (en plus des 25 semaines partageables).
- ✘ Le paiement des prestations de maternité est versé au plus tard 20 semaines suivant la semaine de l'accouchement. Le paiement des prestations de paternité, parentales, d'adoption ainsi que d'accueil et de soutien est versé au plus tard 78 semaines suivant la semaine de l'accouchement.

Arrivée ou naissance de l'enfant à compter du 1^{er} janvier 2022

- ✘ Ajout de 5 semaines de prestations dans le régime de base (3 pour le régime particulier) lorsque le parent est le seul indiqué dans l'acte de naissance ou d'adoption.

Michel Bergeron

Quelques dates importantes

Affectation secteur des jeunes	Kamouraska–Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Demande de mutation volontaire	Au plus tard le 1 ^{er} mai	Avant le 1 ^{er} mai
Changement de poste (spécialistes seulement)	Pas de demande nécessaire	Avant le 1 ^{er} mai
Projet de postes-écoles	Avant le 1 ^{er} mai	Avant le 1 ^{er} mai
Projet d'affectation-école	Avant le 15 mai	Avant le 15 mai
Affectation des spécialistes	Avant le 15 mai	Avant le 15 mai
Bassin des excédents	Entre le 15 et le 25 mai	Entre le 15 et le 25 mai
Bassin des mutations volontaires	Au mois d'août et avant le 23 août	Entre le 25 mai et le 30 juin

Congés	Kamouraska–Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Demande de réduction de tâche	Avant le 23 juin	Avant le 1 ^{er} juin
Demande de congé sans solde annuel	Avant le 1 ^{er} mai	Avant le 15 avril
Demande d'une retraite progressive	Pas de délai prescrit	Pas de délai prescrit

Liste de priorité	Kamouraska–Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Choix de champ	Avant le 15 juin	Avant le 15 juin
Ajout d'un champ ¹	Avant le 15 juin	Au plus tard le 1 ^{er} avril

Autres dates	Kamouraska–Rivière-du-Loup	Fleuve-et-des-Lacs
Confirmation de la tâche	Avant le 15 octobre	Avant le 15 octobre
Calcul du dépassement	Après le 15 octobre	Après le 15 octobre
Fournir les documents pour le reclassement rétroactif	Au plus tard le 31 mars	Au plus tard le 31 mars

¹Pour Fleuve-et-des-Lacs, il est possible de s'inscrire dans deux champs, soit le champ prioritaire et le deuxième champ.



Marcella Dubé

Une nouvelle au sein de l'équipe du SEGP (CSQ)

Il nous fait plaisir de vous informer de la nomination de **Marcella Dubé** à titre de **conseillère en relations du travail** au sein de notre équipe. Marcella remplacera Amélie Ouellet et reprendra ses dossiers, jusqu'au 30 juin (remplacement d'un congé).

Marcella est enseignante au primaire à l'École internationale Saint-François-Xavier.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Natacha Blanchet

Le comité des jeunes

Vous êtes suppléante ou suppléant ou avez un contrat à la leçon?

Ceci vous concerne!

Le comité du personnel à statut précaire et des jeunes





Lisianne Ouellet
Responsable locale
Fonds FTQ
louellet20901@votreri.com



**S'INVESTIR POUR
UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ.**

Étant donné les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement et la Direction de la santé publique concernant la crise de la COVID-19, nous devons mettre sur pause les campagnes REER en présentiel.

C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser des rencontres en mode virtuel. Ainsi nous pourrions respecter les consignes de la Santé publique à la lettre.

Il sera donc possible de me contacter par courriel pour vous informer sur le produit du Fonds de solidarité. Si vous souhaitez épargner avec le Fonds, je vais vous accompagner dans le processus d'adhésion en ligne, apporter des modifications à un compte existant ou, au besoin, vous acheminer de la documentation papier.

Cependant, dès qu'il sera possible de circuler dans les établissements pour vous rencontrer, nous le ferons tout en respectant les consignes de sécurité provenant de la Direction de la santé publique.

Saviez-vous que cotiser à un REER+ au FONDS c'est :

- ✘ Bénéficier de 30 % d'économie d'impôt de plus qu'un REER ordinaire.
- ✘ Appuyer des milliers d'entreprises d'ici.
- ✘ Se donner les moyens de réaliser ses projets, comme l'achat d'une maison, un retour aux études, etc.
- ✘ Qu'au cours de l'exercice 2019-2020, le Fonds a investi la somme record de 1,4 M\$ dans des entreprises qui ont d'importantes retombées économiques pour tout le Québec. En investissant dans des entreprises d'ici, le Fonds contribue à soutenir plus de 221 000 emplois qui profitent aux travailleuses et travailleurs d'ici.

En choisissant d'investir au Fonds, vous nous permettez de poursuivre notre mission consistant à encourager l'économie d'ici.

Lisianne Ouellet

Enseignante

Membre du conseil d'administration du SEGP (CSQ) et responsable locale FTQ

Appel de projets de la Caisse Desjardins de l'Éducation

La Caisse Desjardins de l'Éducation lance un appel de projets dans le cadre de son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) qui vise à soutenir des projets structurants du milieu de l'éducation qui répondent à des besoins communs soulevés lors de sa dernière consultation :

- ✘ Réussite éducative et persévérance scolaire
- ✘ Valorisation des professions de l'éducation
- ✘ Santé psychologique du personnel de l'éducation

L'appel de projets se déroulera du **18 janvier au 28 février 2021**. Un [formulaire](#) est disponible sur notre [site Internet](#), de même que notre [politique d'investissement](#). Ces projets doivent rassembler différents acteurs autour d'un objectif commun et présentent des impacts positifs à long terme dans le milieu de l'éducation, liés au développement durable. Pour soumettre une demande, vous devez prendre connaissance de la politique d'investissement et remplir le formulaire prévu à cet effet.

Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse cld@desjardins.com.

Au plaisir de recevoir vos projets !



Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)



Lisa Fournier

Dans la crise actuelle, les entrepreneurs de nos régions sont grandement sollicités à réfléchir et à revoir leurs pratiques organisationnelles. Les réflexions du CRPMT portent sur la rétention et l'attraction des travailleurs, mais grandement sur le rehaussement des compétences ainsi que la requalification de la main-d'œuvre.

À ce sujet, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Jean Boulet, a annoncé différentes mesures que voici :

- Un investissement de 115 millions de dollars pour accompagner un plus grand nombre d'individus dans leur processus de requalification ou de rehaussement de leurs compétences.
- Une allocation de requalification aux personnes qui suivront une formation menant à des professions présentant de bonnes perspectives d'emploi.
- Des efforts seront notamment consentis pour mettre sur pied des parcours individualisés afin d'intégrer davantage de personnes dans les secteurs d'activités en déficit de main-d'œuvre qualifiée, comme la santé, la construction et les technologies de l'information.

Avec cette annonce, il est clair que le réseau de l'éducation, particulièrement la formation professionnelle, sera mis à profit pour des besoins spécifiques du marché de l'emploi. Cette annonce s'inscrit dans le Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF) qui vise un investissement de 459 millions de dollars d'ici 2022.

Pour de l'information concernant ces divers programmes, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Facebook du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)
- Twitter du MTESS
- LinkedIn du MTESS

Au plaisir,

Lisa Fournier

Enseignante à l'éducation des adultes, membre du CRPMT et représentante de la CSQ

Rappel!

Efficom 2021-2022 : concours pour les pages couvertures

Vous aimeriez voir votre œuvre sur une des couvertures de l'agenda Efficom 2021-2022?

Alors ce concours est pour vous!

Le concours annuel destiné aux enseignantes et aux enseignants pour le visuel des pages couvertures de l'agenda Efficom 2021-2022 est lancé. Il s'agit de nous fournir une photo, une œuvre visuelle ou une œuvre littéraire.

Vous avez jusqu'au 17 février 2021 pour nous faire parvenir votre œuvre par courriel à lucie.tardif@segp.ca.

Parmi celles reçues, deux seront retenues et se retrouveront sur une des pages couvertures de l'agenda. Les gagnants se verront remettre un certificat-cadeau de 75 \$ dans un commerce de leur choix.



Depuis quelques années, l'agenda est gratuit pour tout le personnel enseignant. Il est également possible de l'obtenir en format numérique.

Il est financé par une cueillette de commanditaires et génère annuellement un retour financier. Pour celui de 2020-2021, 1 252 \$ furent retournés au SEGP (CSQ) et placés dans le fonds Lorraine qui permet d'aider des élèves dans le besoin sur notre territoire.

Les œuvres retenues pour les pages couvertures de l'édition 2020-2021 furent réalisées par **mesdames Lucille Bellavance (École Roy) et Isabelle Soucy (École secondaire du Transcontinental)**.

On vous invite à participer en grand nombre!

Natacha Blanchet

Lucie Tardif



VISITE À VOTRE ÉCOLE EN MODE VIRTUEL

Vous avez des sujets dont vous aimeriez discuter avec votre syndicat?

La pandémie fait en sorte que les visites dans vos écoles ou centres ne sont guère possibles. Par contre, plusieurs gros dossiers sont présents au quotidien : règles sanitaires, nouvelles mesures ministérielles, modifications à la LIP, négociation...

Or, je vous propose de vous visiter virtuellement, et ce, en toute convivialité. Simple, votre équipe veut discuter de la réalité de votre milieu, des nouvelles mesures, des moyens de pression ou de tout autre sujet, écrivez-moi à l'adresse suivante natacha.blanchet@segp.ca.

À la suite de votre demande, c'est avec plaisir que l'on organisera une courte rencontre virtuelle au moment qui vous conviendra avec votre équipe-école ou de centre.

Natacha Blanchet
Présidente du SEGP (CSQ)



À venir...

Février		Mars	
11	Session nationale virtuelle du Mouvement ACTES	1 au 5	Bonne semaine de relâche!
16	Conseil régional des délégué(e)s virtuel	9	Conseil de direction
23	Groupe de discussion en formation professionnelle	12	Réseau de la condition des femmes CSQ
24	Conseil d'administration	23	Conseil d'administration
25-26	Réseau des jeunes de la CSQ	29-30	Réseau de la formation professionnelle FSE

SEGP 55
ANNIVERSAIRE

Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)

Édifice Monique-Fitz-Back
321, rue Fraserville, Rivière-du-Loup, Québec G5R 5M7

Pour nous contacter :

Téléphone : 418 862-8544

Télécopie : 418 867-8365

www.segp.ca

Selon les restrictions actuelles, l'équipe du SEGP (CSQ) est en télétravail, mais vous pouvez rejoindre le personnel et la présidence par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h ou par courriel.